République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

Ministère du Budget

Direction Générale des Impôts

CODE : FNTJLDB2

ACCUSE DE RECEPTION D'ORDRE DE TELEPAIEMENT

Ce document est généré électroniquement par le système.
Pour vérifier son authenticité, vous pouvez flasher le QR Code apposé sur ce document.

Centre des impôts	**Centre des moyennes entreprises Conakry 1**	Date d'édition	16/04/2025

01 - IDENTIFICATIONS DU CONTRIBUABLE

Raison sociale	**SOCIETE MT SOLUTION GUINEE SARL**		
NIFp	**369750369**	Clé TVA	**3J**
Secteur d'activité	Construction		
Géolocalisation	Longitude : -13.71066 - Latitude : 09.51060		
Adresse	CONAKRY		
Quartier	ALMAMYA I		
Commune	KALOUM	Téléphone	624-39-87-97

02 - INFORMATIONS SUR LE PAIEMENT

Montant du paiement	**10 938 533 GNF**		
En toutes lettres	*Dix millions neuf cent trente-huit mille cinq cent trente-trois Francs guinéens*		
Référence unique d'opération	**TLP25041621375**	Date de l'ordre	16/04/2025
Numéro de compte	012 102 0197870201 89		

03 - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DESTINATAIRE

Libellé du compte	Compte RSI
Etablissement bancaire	Banque Centrale de la République de Guinée
Numéro du compte	001 XXX 2011000140 XX

Le présent reçu constitue la preuve de l'enregistrement d'un ordre de télépaiement sur le portail eTax. Il atteste de la bonne réception de l'ordre de télépaiement par la Direction Générale des Impôts, qui prend la responsabilité de le transmettre à la banque concernée en vue de l'exécution du paiement. Il n'atteste aucunement de l'encaissement des sommes dues.
La quittance sera délivrée électroniquement sur l'espace eTax après constatation du paiement sur le relevé bancaire du receveur. La banque peut procéder au rejet du paiement si les informations transmises ou le provisionnement du compte bancaire à débiter ne sont pas suffisantes. En cas de rejet de l'opération, dès que celui-ci sera notifié par la banque à la Direction Générale des Impôts, le motif du rejet indiqué par la banque sera restitué sur le portail eTax et les montants concernés pourront être sélectionnés pour une nouvelle opération de paiement.

04 - SIGNATAIRES DE L'ORDRE DE PAIEMENT

Nom	Prénom	Date signature
ANDRE	CEDRIC HONORE SYLVAIN	16/04/2025

ARE2504162142692
16/04/2025 21:24:10

CODE : FNTJLDB2

ANNEXE

05 - LISTE DES IMPOTS ET TAXES PRIS EN CHARGE PAR CE VIREMENT

Référence	Type	Code	Nature d'impôt	Période	Montant
DRO25032515441	Droits déclarés	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée	Mars 2025	2 033 811
ASS25041448068	Pénalités d'assiette	VF	Versement forfaitaire sur les salaires	Mars 2025	370 283
ASS25041448067	Pénalités d'assiette	RTS	Retenue sur les Traitements et Salaires	Mars 2025	420 748
DRO25032204204	Droits déclarés	RTS	Retenue sur les Traitements et Salaires	Mars 2025	4 207 484
ASS25041448063	Pénalités d'assiette	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée	Mars 2025	203 381
DRO25032827635	Droits déclarés	VF	Versement forfaitaire sur les salaires	Mars 2025	3 702 826
				Total	10 938 533